

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

**CIRCULAIRE 152-17**

**Le 26 octobre 2017**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ  
Groupe Aecon Inc. (ARE)  
Aquisition**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que le groupe Aecon Inc. (TSX : ARE) (« Aecon ») et CCCC International Holding Limited (« CCCI ») ont annoncé aujourd'hui qu'ils ont conclu une convention définitive selon laquelle CCCI acquerra la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d'Aecon pour la somme en espèces de 20,37 \$ par action, ce qui représente une valeur d'entreprise de 1,51 milliard de dollars.

L'opération, qui sera réalisée au moyen d'un plan d'arrangement en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est assujettie aux conditions préalables à la clôture usuelles, dont l'approbation de l'arrangement par la cour; l'approbation aux deux tiers au moins des voix exprimées par les porteurs d'actions ordinaires présents ou représentés par fondé de pouvoir à une assemblée extraordinaire des actionnaires d'Aecon; et l'obtention des approbations requises auprès des autorités gouvernementales et de réglementation en vertu de la Loi sur Investissement Canada, de la Loi sur la concurrence du Canada ainsi qu'auprès des autorités chinoises compétentes. Les parties s'attendent à ce que la clôture de l'opération ait lieu d'ici la fin du premier trimestre de 2018. L'opération n'est assujettie à aucune condition de financement.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres compensateurs peuvent communiquer avec la Division des opérations intégrées de la CDCC.

Gladys Karam  
Directrice, Dérivés sur actions  
Marchés Financiers